



Association du Corps Intermédiaire De l'EPFL

Case Postale 44, EPFL, CH - 1015 LAUSANNE  
TEL.: 021 - 693 47 77 FAX: 021 - 693 47 80

PROCÈS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACIDE

tenue le 9 mai 2008 à la salle CM 106 de l'EPFL

Se sont excusés : Haykel Ben Jamaa, Pierre-André Haldi, Friedrich Linhart, Aristeidis Matsokis, Olivier Lévêque, Farnaz Moser, Jacques Moser.

**Président de séance :** Vahid Fakhfour, membre du comité de l'ACIDE.

V. Fakhfour ouvre la séance, excuse l'absence du président de l'ACIDE Haykel Ben Jamaa qui est en séjour professionnel à l'étranger et salue l'assemblée.

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2007**

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

**2. Rapport du comité et planification 2008**

**2-a. Rapport d'activité du comité**

V. Fakhfour résume et commente le rapport d'activité du comité en passant en revue les points suivants :

- Consultations

V. Fakhfour rappelle que la liste des consultations internes se trouve sur le site de l'AE. Il informe l'assemblée que l'ACIDE a initié une prise de position commune au sein du domaine du CEPF lors de la consultation fédérale relative à la loi sur les étrangers. Il ajoute que plusieurs associations des étudiants et du corps intermédiaire dans plusieurs universités suisses ont également signé cette prise de position. Cette dernière est disponible sur le site web de l'ACIDE.

- Rencontre avec la Direction

V. Fakhfour résume les sujets essentiels qui ont été abordés lors de la rencontre du comité avec la Direction, à savoir :

Pour les collaborateurs scientifiques, les titres académiques et la demande d'un accès aux publications pour retraités du corps intermédiaire (CI).

Pour les doctorants, gestion des conflits pendant la thèse et bourses pour des doctorants en fin de thèse.

Sujets généraux, commission du personnel, email collectif, demande d'augmentation de la subvention de l'ACIDE.

- Statut des doctorants

V. Fakhfoury rappelle le travail accompli par la commission des doctorants de l'ACIDE dans le cadre de ce dossier. Il s'agit des étapes suivantes :

- a. Sondage: Tâches et rémunération des doctorants, lié au nouveau statut des doctorants
- b. Contact avec plusieurs responsables (doyen de l'Ecole Doctorale, doyens de plusieurs facultés, président de l'APEL, l'AGEPoly). Ces deux étapes ont conduit à la prise de position de l'ACIDE.
- c. Résultat positif de la consultation qui a été annoncé aux doctorants par l'ACIDE.

- Réforme de l'Ecole Doctorale

V. Fakhfoury informe l'assemblée que la commission des doctorants a recolté les avis des membres du C.I. et les a intégrés dans la prise de position de l'ACIDE.

- Portail doctorants sur le site de l'EPFL

V. Fakhfoury explique la démarche entreprise par la commission des doctorants : Suite à la demande adressée à la Direction en 2006 pour la création d'un portail de doctorants, le KIS a exprimé son souhait d'obtenir, de la part de l'ACIDE, un document avec une proposition détaillée de ce que ce portail doit contenir. La commission des doctorants a recolté les informations auprès de tous les doctorants avant de finaliser sa proposition. Cette proposition a été bien accueillie par le KIS. L'ACIDE attend toujours une suite à cette demande.

- Direction de thèse

V. Fakhfoury rappelle l'intervention de certains chercheurs du CRPP lors de l'AG07 de l'ACIDE pour informer l'assemblée et le comité du moratoire du doyen de l'Ecole Doctorale pour suspendre les autorisations de direction de thèse par les chercheurs non titularisés. Ces chercheurs ont ensuite lancé un sondage auprès des adjoints scientifiques avec l'accord du comité. Suite au sondage, un groupe de travail a été formé des membres seniors du comité et des chercheurs du CRPP et il a pris contact avec Prof. Giovanola et Prof. Margaritondo. Résultats: l'arrêt immédiat du moratoire, rendre plus flexible la procédure de nomination des MER, la rédaction d'un document qui définit la politique de la direction de thèse.

- Organe Paritaire:

V. Fakhfoury rappelle la consultation qui a été lancée à ce sujet et dont le résultat a donné mandat à l'AE pour superviser les élections des représentants des employés au sein de cet organe. Un comité d'audition des candidats pour les 3 représentants des employés a été formé ; deux membres du comité de l'ACIDE y ont participé. L'APC a refusé d'y participer. Ensuite, des élections démocratiques supervisées par l'AE ont eu lieu.

- Commission du personnel

Lors de la consultation sur l'organe paritaire, l'APC a rappelé sa suppléance à la commission du personnel et a demandé qu'elle soit le seul organe qui nommait les représentants des employés. Les autres associations (APEL, ACC et ACIDE) ont adressé une lettre à la Direction pour remettre en question cette suppléance. Cette question a été ensuite discutée avec la Direction.

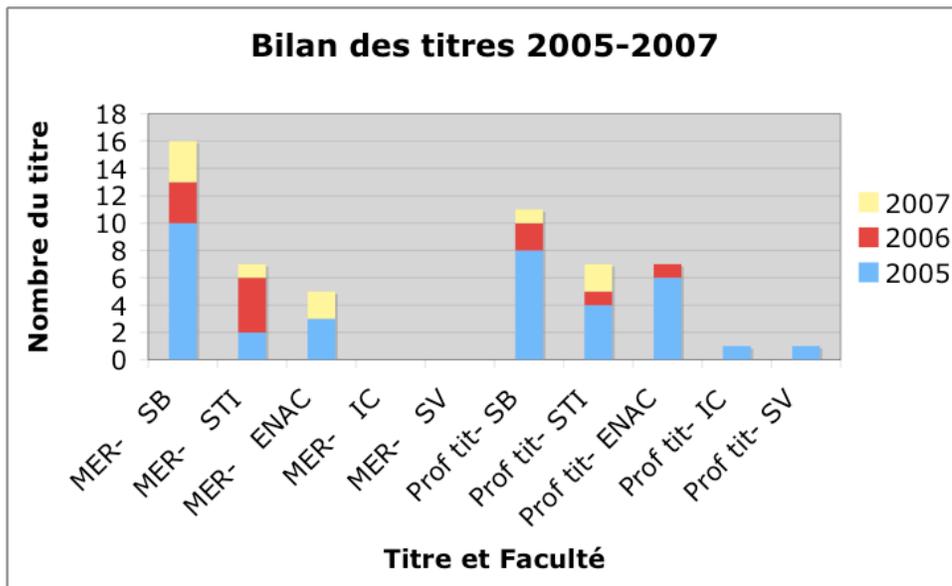
- Prise de position sur la Loi sur les Etrangers (consultation fédérale)

V. Fakhfoury souligne qu'une prise de position a été initiée par la commission des doctorants de l'ACIDE et signée par les Présidents du CEPF, des EPF et des deux Assemblées d'Ecole, par plusieurs associations dans le domaine du CEPF et plusieurs associations d'étudiants et du C.I.

dans d'autres universités suisses. Suite à cette prise de position, l'ACIDE a fait un communiqué de presse pour sensibiliser le monde politique à la question des diplômés étrangers de l'EPFL qui sont priés de quitter la Suisse à la fin de leur formation. Plusieurs articles ont alors paru dans la presse ainsi que plusieurs interviews, notamment une interview au journal télévisé de 19h30 de la TRS et une à la radio suisse romande. Le but a été atteint avec le dépôt de deux initiatives cantonales aux cantons de Genève et Vaud et finalement d'autres cantons de la Suisse allemande ont suivi le mouvement. L'ACIDE est très fière de ce dossier.

- Titres académiques- Bilan 2005-2007

V. Fakhfouri présente le bilan 2005-2007 de l'octroi des titres académiques.



Il informe l'assemblée que cette question a été discutée avec la Direction, spécialement dans le cadre de la faculté I&C, vu le nombre très faible de titres dans cette faculté (un seul titre de professeur titulaire). Lors de cette discussion, le comité a demandé que la commission de promotion académique soit indépendante du doyen pour permettre une évaluation purement académique avant que le doyen ne donne son avis. Le Président a promis d'en discuter avec le doyen concerné. Aujourd'hui, le doyen de l'I&C préside toujours cette commission.

Il ajoute que suite au dossier de direction de thèse, qui a amené à rendre plus flexible la procédure de nomination de MER, le nombre de titres MER doit augmenter dès 2008.

Un membre demande au comité de publier ce bilan dans le Flash, car le nombre total de nominations reste faible. W. Zimmermann répond qu'il faudrait peut-être patienter pour voir le résultat de cette amélioration de la procédure de titularisation des MER en 2008.

- Conseils juridiques

V. Fakhfourri rappelle la démarche entreprise par le comité pour concrétiser ce projet avec l'association des assistants doctorants en Droit de l'UNIL, ACIFDUL, et informe l'assemblée que ce projet qui a été lancé début 2007 et très apprécié par les membres.

- « Sounding – Board » Groupe pour l'information interne à l'EPFL

V. Fakhfourri informe l'assemblée que ce groupe s'est réuni une seule fois pour annoncer la décision de la Direction d'introduire un règlement sur l'utilisation des adresses email collectives, très contraignant pour les associations.

Un membre demande des renseignements sur ce groupe. W. Zimmermann rappelle la structure de ce groupe formé des présidents des associations et partenaires sociaux, du président de l'AE, du (ou de la) Secrétaire Général(e) et de M. Hanchoz de la Direction. Elle ajout que son objectif est d'améliorer l'information au sein de l'EPFL. J.-M. Fürbringer précise que lors de cette seule réunion qui a été organisée suite à la consultation sur l'organe paritaire PUBLICA, qui a suscité la circulation de messages emails excessifs du président de l'APC, les avis exprimés pour demander plus de flexibilité dans ce règlement, afin de permettre aux associations de pouvoir contacter leurs bases, n'ont pas trouvé d'écho.

A. Rydlo, ajoute qu'il n'a jamais eu l'occasion de participer à une réunion de ce groupe durant son mandat de président de l'AE.

- Stands café/thé de l'ACIDE

V. Fakhfourri cite les thèmes des trois stands café/thé :

- a. Rémunération forfaitaire des chercheurs sous contrat de durée déterminée, mars 07 ;
- b. Salaire des doctorants, octobre 07 ;
- c. Noël du corps intermédiaire, décembre 07

- Dossiers importants

V. Fakhfourri passe en revue les dossiers importants reçus par l'ACIDE qui sont les suivants :

- a. Un dossier relatif au NSS (nouveau système salarial).
- b. Un dossier relatif à une procédure de titularisation.
- c. Aide individuelle aux doctorants en difficulté.

- Contact avec d'autres associations

- a. ActionUni

V. Fakhfourri invite le représentant de l'ACIDE à ActionUni, Alexandre Rydlo à informer l'assemblée sur les activités d'ActionUni. A. Rydlo explique que cette dernière se veut le représentant du CI à l'échelle nationale auprès des instances fédérales. Aujourd'hui, elle a une délégation à la CRUS et à la CUSO, au Secrétariat d'Etat à la recherche. Cette association jeune, essaie d'améliorer son mode propre de fonctionnement et travaille sur une refonte de ses statuts pour être une association faîtière des associations universitaires du CI. Elle étudie actuellement les sources possibles (CRUS, CUSO, etc.) pour obtenir les fonds nécessaires pour assurer son fonctionnement en engageant une personne professionnelle pour assurer une permanence et un suivi des dossiers. A. Rydlo rappelle le sondage qui a été effectué par ACTIONUNI en 2007 dans le cadre du projet d'une étude sur le CI en Suisse grâce à l'appui financier du Secrétaire d'Etat à la Recherche.

b. AVETH (association du C.I. à l'ETHZ)

V. Fakhfouri informe l'assemblée de la réunion entre les deux comités de l'ACIDE et de l'AVETH en octobre dernier et dont le but est d'échanger les informations nécessaires à une meilleure collaboration.

c. AES (association des étudiants suisses)

V. Fakhfouri explique la collaboration et l'échange entre les deux associations dans le cadre de la loi sur les étrangers

d. AGEPoly

V. Fakhfouri se félicite de la collaboration entre les deux associations dans le cadre des activités sociales et de la bonne communication sur plusieurs dossiers et récemment sur le prix de repas pour les doctorants.

- Activités sociales des doctorants

V. Fakhfouri cite les activités sociales à commencer par la grillade des doctorants en juin 2007 qui a conduit à l'organisation de la randonnée des doctorants en octobre 2007 et finalement à l'organisation du weekend de ski en février 2008. Il exprime la grande satisfaction des doctorants.

- Image de l'ACIDE

V. Fakhfouri informe l'assemblée de l'augmentation significative du nombre d'adhésions en 2007. L'ACIDE compte 319 membres fin 2007 avec 103 nouveaux membres.

Il rappelle la parution de la nouvelle brochure « citron » en 2007

## **2-b. Planification 2007**

V. Fakhfouri passe en revue les projets suivants planifiés pour 2007 :

- *Etude sociologique « Rôle du Corps Intermédiaire »*
- *Suite de nos actions en cours*
  - *Titularisation*
  - *Délégation des doctorants à l'ED*
- *Suite des contacts réguliers avec*
  - *la Direction*
  - *l'AE et les CF*
  - *les associations de l'EPFL, AVETH, ACTIONUNI*
- *Suite des activités sociales des doctorants*

## **3. Rapport d'activité des délégués**

V. Fakhfouri informe l'assemblée que le rapport des délégués de la commission d'éthique et celui de la commission disciplinaire sont inclus dans le rapport d'activité de l'ACIDE. Il invite M. Chappelier à commenter celui de la commission disciplinaire. Ce dernier explique le cas de fraude collective qui a eu lieu en 2007 et qui a nécessité la réunion de la commission disciplinaire.

W. Zimmermann rappelle la consultation en cours pour réduire l'activité de cette commission. J.-C. Chappelier ajoute que cette commission ne se réunit que rarement et que son activité est nécessaire au sein de l'EPFL et qu'il serait dommage de la réduire.

Les rapports des délégués aux autres commissions sont lus par W. Zimmermann :

*Rapporte des délégués à la CDS, par P.-A. Haldi*

« Conférence des Directeurs de Sections (CDS) 2007-2008

La CDS élabore et formalise les propositions d'amélioration ou de réflexions relatives à l'enseignement. Elle se prononce sur les questions d'enseignement à l'EPFL, notamment sur celles relatives aux plans d'études, au contrôle des connaissances, à l'évaluation de l'enseignement, aux stages et aux échanges d'étudiants. Elle propose toutes mesures utiles en vue d'assurer la coordination des actions de formation des sections. La CDS se réunit environ une fois tous les deux mois en moyenne.

Points principaux abordés en 2007-2008:

- Langue au master
- Réforme de l'Ecole doctorale
- Joint masters et doubles diplômes
- Nouveau master conjoint ETHZ-EPFL en "Nuclear Engineering"
- Résultats de l'Audit OAQ/CTI
- Indicateurs pour les charges d'enseignement
- Cellule gymnase-EPFL : missions et objectifs
- Discussion sur le rôle des adjoints de section
- Procédure de contrôle du déroulement des examens (voulue par M. Margaritondo)
- Nouveau master en ingénierie financière
- Plans d'études et règlements d'applications 08-09
- Situation actuelle des mineurs et cas particuliers
- Réflexions sur les stages

Pour plus d'informations, les PV de ses réunions peuvent être consultés sous: <http://www2.epfl.ch/cds/page19217.html> ».

*Rapport d'Olivier Lévêque, délégué de la commission sociale et bourses*

"La commission sociale se réunit deux à trois fois par an pour l'attribution des bourses sociales aux étudiants. Chaque année, environ 150 étudiants bénéficient de ces bourses.

Aucun changement majeur n'est survenu depuis l'année dernière concernant le système d'attribution des bourses."

W. Zimmermann ajoute que O. Lévêque l'a informée que le nombre de doctorants en difficulté qui bénéficient d'une bourse sociale se situait entre zéro et un par an. En 2007 aucune bourse n'a été accordée aux doctorants. Elle précise que la responsable du service social a précisé que la gestion de ces bourses d'aide était confiée depuis 2007 au doyen de l'Ecole Doctorale et que ce fonds était indépendant du fonds de bourses sociales des étudiants qui est alimenté par les contributions des étudiants.

#### **4. Finances**

- Comptes annuels et bilan 2007

Les comptes de l'association au 31 décembre 2007, approuvés par les vérificateurs, sont présentés par W. Zimmermann, l'administratrice de l'ACIDE. Elle affiche et lit le rapport des

vérificateurs à l'assemblée. Elle ajoute que les modifications apportées aux réserves, par le comité, permettront à ce dernier de prendre en charge le déplacement des membres du comité lors des réunions avec les autres associations suisses et d'attribuer des réserves pour les activités sociales à l'attention des membres du CI.

- Budget 2008

Le budget (à disposition au bureau de l'ACIDE) est présenté par W. Zimmermann. Elle mentionne que la contribution financière de la direction a été accordée à l'ACIDE pour l'année 2008 et que ce montant reste inchangé.

## **5. Approbation des rapports d'activité, des comptes et du budget**

Les rapports d'activité, les comptes et le budget sont approuvés par l'assemblée.

## **6. Elections**

- Election du comité

Le comité est constitué de Pierre-André Haldi, Daniel Oberli, Haykel Ben Jamaa, Chiara Padreno Vahid Fakhfour et Stefano Alberti.

V. Fakhfour informe l'assemblée que Haykel Ben Jamaa, qui a commencé son mandat en septembre 2007 suite au départ de Tristan Chevroulet, se présente comme candidat pour la présidence de l'ACIDE en 2008.

Le comité et la présidence sont élus à l'unanimité.

- Election de la commission des doctorants

Haykel Ben Jamaa, Alexandre Rydlo, Agnieszka Switek, Vahid Fakhfour, Friedrich Linhart, Torsten Mähne, Aristeidis Matsokis, Emile Dupont et Sébastien Rumley sont élus à l'unanimité.

- Election des délégués de l'ACIDE dans les commissions de l'Ecole

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Les délégués suivants sont désignés par l'Assemblée :

- Sociale et Bourses : Olivier Lévêque (membre) et Jean-Marie Fürbringer (suppléant).
- Disciplinaire : Jean-Marie Fürbringer et Jean-Cédric Chappelier (membres), deux sièges de suppléants restent vacants.
- CDS : Pierre-André Haldi et F. Linhart (membres).
- Ethique : Laurent Villard et Enrica Alasonati (membres) comme suppléant.

- Election des vérificateurs des comptes

Olivier Lévêque et Farnaz Moser sont élus à l'unanimité.

- Représentants du CI à l'Assemblée d'Ecole (AE)

V. Fakhfour rappelle les représentants du CI à l'AE : Alexandre Rydlo, SB, Benjamin Dwir, SB, Haykel Ben Jamaa, STI, et Ludger Weber, STI.

Il rappelle également l'échéance du 11 mai pour se porter candidat dans le cadre des élections pour le prochain mandat de l'AE.

- Représentant de l'ACIDE à ACTIONUNI

V. Fakhfour annonce qu'il est nécessaire de chercher un successeur à A. Rydlo qui finira sa thèse dans un an. Ce successeur doit maîtriser l'Allemand pour pouvoir communiquer avec nos collègues de la Suisse alémanique.

- Cotisation de l'ACIDE

V. Fakhfoury explique que l'augmentation significative des activités de l'ACIDE ainsi que l'augmentation du nombre des membres du CI nécessite l'augmentation des ressources financières.

Il ajoute que le comité a adressé une demande motivée d'une augmentation de la subvention à la Direction qui a été REFUSEE.

Le comité entend faire une recherche de fonds auprès de certaines entreprises bien que cette possibilité soit déjà exploitée par l'A3. Toutefois une augmentation des cotisations pourrait apporter une petite aide. Il propose alors que la cotisation de l'ACIDE passe de 30.- à 40.- CHF dès 2009.

Cette augmentation a été approuvée à l'unanimité.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Un membre demande des renseignements sur la position de l'ACIDE par rapport à la suppléance de l'APC à la commission du personnel et si l'ACIDE entend entreprendre des actions en vue de la création d'une vraie commission du personnel.

V. Fakhfoury a expliqué que le président de l'APC sème la confusion autour des multiples rôles de l'APC. Il ajoute que lors de l'assemblée générale de l'APC 2008 ou du personnel (confusion...) P.A. Haldi avait fait une proposition pour que l'APC renonce à son mandat de suppléance. Cette proposition a été expliquée par M. Fressineau qui a demandé à l'assemblée de voter la non-entrée en matière des personnes présentes pour éviter toute discussion à ce sujet. Toute l'assemblée a voté y compris les retraités nombreux dans la salle ! Le résultat de ce vote a dû être revu à la baisse suite à l'intervention de V. Fakhfoury.

W. Zimmermann ajoute que l'ACIDE souhaite une clarification sur cette suppléance qui ne lui semble pas valable et qu'elle a déjà discuté cette question avec la Direction qui s'est montrée compréhensive sans pour autant donner une réponse officielle à ce sujet.

A. Rydlo ajoute que l'AE projette d'envoyer une lettre officielle pour demander cette clarification à la Direction.

V. Fakhfoury rappelle que la commission des doctorants organise une conférence de l'auteur des « PhD comics », Jorge Cham, en collaboration avec, et à l'initiative de, la GSA, association des doctorants en I&C, le 21 mai 2008 à 17h00.

V. Fakhfoury remercie W. Zimmermann pour tout le travail accompli et cette dernière remercie à son tour tous les membres du comité et de la commission des doctorants car sans leur participation très importante, l'ACIDE n'aurait pas pu être aussi active.

La séance est levée à 14h00.

Lausanne, le 5 juin 2008/ Wajd Zimmermann